



Rachat de pret immobilier suite a une serartion

Par **petitcolibri03**, le **14/02/2011** à **17:57**

Bonjour,

Actuellement en separation depuis 2 ans mon ex et moi même avions acheté une maison a renover.

Nous ne sommes ni pacsé ni marié.

Nous avons fait un pret immobilier de 100 000 euros solidaire aujourd'hui il reste 95 000 euros a rembourser.

La maison est en vente depuis deux an mais nous n'avons eu aucune proposition, ce qui fait que nous devons cohabiter dans la maison jusqu'à la vente.

En ayant marre de cette situation je souhaite racheter la maison sachant que sa valeur est inférieure au prêt en cours.

Quels seront les frais qui me seront incombé lors du rachat?

Doit on obligatoirement refaire les diagnostics (sachant qu'ils ne sont plus valables)?

Si nous la vendions on serait perdant on aurait chacun un credit pour la difference, si je rachete la maison puis je la racheter au prix evaluer et non au prix du credit afin de ne pas me faire leser?

Par exemple si elle est evaluer à 70 000 euros je la rachete à ce prix plus la difference du credit en moitié. Est ce possible?

Merci de bien vouloir m'aider afin que je puisse prendre une decision qui ne me mette pas dans une situation delicate.

Par **mimi493**, le **14/02/2011** à **18:43**

Le rachat d'une part d'un indivisaire à l'autre est une vente normale avec tous les frais et les obligations d'une vente.

A vous d'évaluer le prix (un prix normal sinon les impôts ne vont pas aimer)

L'idéal est de solder le prêt

- lui avec l'argent que vous allez lui donner pour l'achat
- vous en faisant un nouveau prêt.

Est-ce que la banque accepte que le prêt actuel soit sur votre seule tête ?